

LA PROPOSITION

Une proposition est tout mot ou tout système de mots au moyen desquels nous manifestons un acte de notre vie psychique: impression, sentiment, jugement, volonté: J'ai froid. Je suis triste, L'homme est mortel. Qu'il parte!
Le plus souvent la proposition comprend plusieurs mots, mais elle peut parfois ne présenter qu'un seul mot, tout en manifestant cependant une pensée complète-

Sortez! Partir? Sauvé!

Tantôt la phrase contient une seule proposition; c'est la phrase simple, tantôt elle est formée d'un système de propositions - et c'est la phrase composée.

A. Espèces. Groupement

Considérées dans leurs rapports réciproques, les propositions se divisent en propositions indépendantes, prop. principales et prop. subordonnées.

1° La prop. indépendante est celle qui ne dépend d'aucune autre et dont aucune autre ne dépend; elle se suffit à elle-même: On m'élit roi, mon peuple m'aime.

2° La prop. principale est celle qui a sous sa dépendance une ou plusieurs autres propositions:
Le coeur a ses raisons /principale/ que la raison ne connaît point.

3° La prop. subordonnée /ou dépendante, ou partielle ou secondaire/ est celle qui est dans la dépendance d'une autre proposition qu'elle complète.

Le camp ressemblait à une ville /principale/, tant il était rempli de monde et d'agitation /subord./

Une prop. subord. peut dépendre d'une autre subordonnée: celle-ci est alors principale par rapport à celle-là:

1. Vous voyez la perfection / indép. princip. / 2. où s'élève l'âme pénitente / subord. à 1., principale par rapport à 3/ 3. quand elle est fidèle à la grâce / sub. à 2/.

Quelquefois, les différents éléments d'une prop. principale ou subordonnée peuvent se trouver séparés dans la construction de la phrase:

1. Le regret | 2 qu'ont les hommes | 1. du mauvais emploi du temps | 3 qu'ils ont déjà vécu | 1 ne les conduit pas toujours à faire de celui | 4 qui leur reste à vivre | 1 un meilleur usage.

La prop. incise ou intercalée est une proposition généralement courte, tantôt insérée dans le corps de la phrase, tantôt rejetée à la fin de la phrase, pour indiquer ce qu'on rapporte les paroles de quelqu'un ou pour exprimer une sorte de parenthèse

Vous voyez, reprit-il, l'effet de la concorde.

Relativement à l'attitude de l'esprit dans l'appréhension du fait qu'elle exprime, la proposition est affirmative, ou négative, ou interrogative.

- 1° La prop. affirmative /ou positive/ exprime qu'un fait est:
Les passions tyrannisent l'homme.
- 2° La prop. négative exprime qu'un fait n'est pas, elle contient un adverbe de négation:
La mort ne surprend point le sage.
- 3° La prop. interrogative exprime une question portant sur l'existence d'un fait ou sur quelque aspect particulier de ce fait:
Rodrigue, as-tu du coeur?

Relativement à l'état affectif du sujet parlant, les propositions se divisent en propositions énonciatives et prop. affectives.

- 1° La prop. énonciative exprime sans tension affective un fait positif ou négatif; elle est purement intellectuelle:
La lumière se propage en ligne droite.
- 2° La prop. affective présente en la colorant d'une nuance émotive, l'expression d'un fait:
 - a/ exclamative, elle traduit, avec la force d'un cri, la joie, la douleur, la surprise, la pitié, la crainte, l'ironie....
Que je suis content! Combien je souffre!
 - b/ optative, elle exprime un souhait, un désir; elle n'est, en somme, qu'une variété de la prop. exclamative:
Que Dieux vous entende!
 - c/ impérative, elle exprime un ordre, un conseil, une prière; elle n'est souvent, elle aussi, qu'une variété de la propo. exclamative:
Partez! N'oubliez pas les malheureux.

Groupement des propositions

- 1° Deux propositions de même nature, non dépendantes l'une de l'autre, peuvent être liées entre elles par une conjonction. Ce mode de groupement s'appelle coordination /la conjonction de coordin./
Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.
- 2° D'une proposition /la principale/ peut dépendre une autre prop. /la subordonnée/, qui s'y rattache par une conjonction: ce mode de groupement s'appelle subordination et la conj. est une conj. de subordination/
Petit poisson deviendra grand /princ./, pourvu que Dieu lui prête vie /subord./
- 3° Dans la coordination, comme aussi dans la subordination, on se dispense souvent d'exprimer la conjonction qui lierait entre elles les propositions: celles-ci sont alors groupées par simple juxtaposition: L'habile homme est celui qui cache ses passions, qui entend ses intérêts, qui y sacrifie beaucoup de choses, qui a su acquérir du bien ou en conserver.

Rapports existant entre propositions coordonnées

Entre deux prop. coordonnées peuvent exister quatre rapports principaux, marqués chacun par des conjonctions appropriées:

- 1° La coordination copulative indique que les faits sont simultanés ou successifs et s'ajoutent l'un à l'autre. Les prop. sont liées le plus souvent par et /le sens positif/, par ni /le sens est négatif/. Les autres conjonctions sont: aussi, encore, enfin, ensuite, puis, de plus, bien plus, même etc.
On ne sait qui vit ni qui meurt.
- 2° La coordination disjonctive indique que deux faits s'excluent l'un l'autre, ou traduit une alternative; elle se marque par ou, ou bien, soit que soit que, que....que, tantôt tantôt.....
Il paiera ou bien il sera poursuivi
- 3° La coordination adversative indique que deux faits sont mis en opposition l'un avec l'autre; elle se marque par mais, au contraire, cependant, toutefois, néanmoins, pourtant, par contre, d'ailleurs....
Il est riche, néanmoins il n'est pas heureux.
- 4° La coordination causale indique qu'un fait est la cause d'un autre fait. Elle se marque par car, en effet, effectivement, tant, bien....
Un loup n'avait que les os et la peau, tant les chiens faisaient bonne garde.

A la coor. causale se rattache la coordination consécutive, indiquant qu'un fait est la conséquence d'un autre, elle se marque par donc, aussi, alors, par suite....:
Il est bon, aussi tout le monde l'aime.

B Termes essentiels de la proposition

Considérée dans ses éléments essentiels, la proposition comprend deux termes: un sujet, un verbe : La terre tourne - ou trois termes: un sujet, un verbe et un attribut : Le vice est odieux.

Certains grammairiens distinguent dans la proposition:

- 1° le sujet, c'est-à-dire l'être ou l'objet dont on parle
- 2° le prédicat, c'est-à-dire ce qui est dit du sujet.

1. Le sujet

Le sujet est le terme point de départ de l'énoncé; il désigne l'être ou l'objet dont on dit quelque chose et qui s'actualise dans un verbe: L'élève écrit.

Pour trouver le sujet, on fait devant le verbe la question qui est-ce qui...? pour les personnes et qu'est-ce qui pour les choses.

Mon frère part /Qui est-ce qui.../

Le feu brûle /Qu'est-ce qui.../

Le sujet est exprimé le plus souvent par un nom ou par un pronom:
l'âme est mortelle. Nous vous voyons.

Peuvent être pris comme noms et, par suite, s'employer comme sujet:
le pronom, l'adjectif, l'infinitif, le part. prés., le part. passé,
les particules:

Le moi est haïssable. Le vrai seul est aimable. Mentir est hon-
teux. Les manquants sont nombreux. Le blessé souffre. Les si
, les cas.....

Parfois aussi une proposition entière remplit la fonction de sujet:
Qui a bu, boira.

Sujet "apparent", sujet "réel"

Les verbes impersonnels ou employés impersonnellement sont accom-
pagnés du pronom il, parfois ce, que la tradition appelle sujet ap-
parent, par opposition au sujet réel ou logique qui répondrait à
la question qu'est-ce-qui....?

Il convient de partir; il faut du courage; c'est un crime de
trahir. / il, ce = sujets "apparents"; de partir, du courage,
de trahir = sujet réel ou logique/

Place du sujet

A. Le sujet se place normalement avant le verbe:

Les passions tyrannisent l'homme

B. Le sujet se place après le verbe /après l'auxiliaire dans le temps
composé, si ce sujet est un pronom; après l'auxiliaire et le parti-
cipe, si c'est un nom:

1° Dans les prop. interrogatives directes, si ce sujet est un pro-
nom pers. ou l'un des pronoms ce, on :

Comprenez-vous? As-tu compris? Ou est-il? Est-ce possible?

Mais aussi l'ordre des mots normal - intonation : Vous comprenez?

2° Si le sujet est ou contient un mot interrogatif, on le place avant
le verbe sans le reprendre par un pronom personnel:

Combien voudraient être à votre place!

3° Quand l'interrogation directe comporte un verbe de forme imperson-
nelle, on met avant le "sujet réel" pronom interrogatif ou nom
précédé d'un adjectif interrogatif - et après le verbe, Le "sujet
apparent" il :

Que se passe-t-il? Quelle heure est-il?

4° Si la prop. interr. directe commence par un mot interrogatif
attribut ou complément d'objet direct, le sujet se place après
le verbe: Que veut cet homme? Qu'a dit le docteur?

5° Dans certaines prop. au subj. marquant le souhait, l'hypothèse,
le temps, non introduites par les conj. habituelles:

Vive le roi! Soit le triangle ABC.

6° Dans la plupart des propos. incises:

Vous voyez, reprit-il, l'effet de la concorde.

Mais on a souvent comme incises: je pense, je crois, il est vrai
/sans inversion/

7° Dans les prop. où l'adjectif attribut est mis en inversion:
Rares sont les jours sans nuages.

8° Dans les propos. exclamatives non introduites par un adverbe ou par un adjectif exclamatif, si le sujet est un pronom personnel, ou ce ou on: Est-tl aimable!

Il faut signaler à part certains cas où la place relative du sujet n'est pas toujours rigoureusement fixée:

1° Dans les prop. commençant par certains adverbes ou certaines locutions marquant, pour la plupart, restriction ou opposition: à peine, ainsi, aussi, au moins, difficilement, du moins, en vain, vainement, sans doute...

A peine est-il hors de son lit mais aussi à peine il est hors...

2° Sauf le cas des pronoms personnels ou des pronoms ce, on, il est parfois loisible de placer le sujet avant ou après le verbe: ce sont des raisons de style ou d'harmonie qui décident:

Les efforts que ce travail a coûtés qu'a coûtés ce travail

3° Le verbe est parfois mis en vedette, avant le sujet, pour des raisons de style: Vint le jour fixé pour le départ.

2. L e v e r b e

Le verbe est le mot qui exprime l'action, l'existence ou l'état du sujet, ou encore l'union de l'attribut au sujet /Le verbe unissant l'attribut au sujet s'appelle copule/.

Les compléments du verbe

Les compléments du verbe sont:

- le complément d'objet
- le complément circonstanciel
- le complément d'agent du verbe passif

A. Complément d'objet

Complément d'objet énoncé la personne ou la chose sur laquelle passe l'action du sujet; cette personne ou cette chose est présentée comme supportant l'action, comme étant l'objet de l'action, comme marquant l'aboutissement, l'achèvement du procès:

J'éteins le feu. Le menteur nuit à son prochain.

Le compl. d'objet est direct ou indirect

Le compl. d'objet direct se rattache ordinairement au verbe directement, sans mot-outil, et exprime, soit l'objet même de l'action, soit le résultat de cette action; avec quelques verbes, il exprime le contenu:

enterrer un trésor graver une inscription enseigner la grammaire

par le moyen d'une préposition; il énonce, en général, la personne ou la chose vers laquelle se dirige l'action:

La paresse nuit à la santé. Cet enfant obéit à ses parents.

Place du complément d'objet

Le complément d'objet se place souvent après le verbe: c'est l'ordre logique de la pensée. Ce même ordre logique demandé que le complément d'objet direct vienne, en principe, avant le complément d'objet indirect. Mais quelquefois l'objet se place avant le verbe dans certaines tournures interrogatives ou exclamatives, ou encore dans certaines locutions figées:

Que dites-vous? A quoi pensez-vous? chemin faisant, à tout perdre

B Complément circonstanciel

Le compl. circ. précise l'idée du verbe en marquant la connexion de l'action avec un repère /temps, lieu etc./ situé autour d'elle dans le monde des phénomènes.

Les circonstances marquées par ce complément sont extrêmement variées. Les principales sont:

La cause: Agir par jalousie.

Le temps: Nous partirons dans trois jours. Travailler toute sa vie.

Le lieu: Restez chez vous. Je vais aux champs.

La manière: Il marche à pas pressés.

Le but: Il fait cela pour notre édification.

etc...

Le complément circonstanciel est, la plupart du temps, introduit par une préposition, mais il arrive aussi, qu'aucune préposition ne rattache au verbe le complément circonstanciel, p.ex.: nu-tête...

Ils se mirent à travailler nu-bras.

Nous sommes arrivés les mains vides.

Le complément const. peut être exprimé par un nom:

Il pleure de rage

- par un pronom: Restez chez vous.

- par un infinitif: On commença par l'interroger.

- par un adverbe de lieu, de temps, de manière, de quantité:

Partons d'ici. Venez demain. Hâte-toi lentement. Il souffre beaucoup.

- par une proposition /ou un part. présent, part. passé, un infinitif,

un nom, un adjectif, un gérondif, équivalant à une proposition/
Pardonnez afin qu'on vous pardonne.

Je l'ai trouvé lisant une lettre.

Il fut exilé pour avoir conspiré.

Place du complément circonstanciel

Dans un grand nombre de phrases le complément circonstanciel se place

après le verbe et le complément d'objet:

Les alouettes font leur nid dans les blés quand ils sont en
herbe.

Mais ce sont souvent certaines raisons de style ou la suite naturelle des idées qui assignent au compl. circ. la place qui lui convient relativement au verbe ou aux autres compléments:

Dans quelques-unes de ces maisons, on dit des nouvelles; dans d'autres, on joue aux échecs.

C. Complément d'agent du verbe passif

Le complément d'agent du verbe passif désigne la cause efficiente de l'action, c'est-à-dire l'être ou l'objet par lequel l'action est accomplie; il indique l'être ou l'objet qui, agit:

Le fer est attiré par l'aimant.

Le complément d'agent du verbe passif est introduit par une des prépositions par ou de.

L'ATTRIBUT

L'attribut ou le prédicat exprime la manière d'être que l'on affirme du sujet par le moyen d'un verbe exprimé ou sous-entendu. L'attribut peut être rattaché au sujet non seulement par l'intermédiaire du verbe être ou d'un verbe similaire:

Ces gens étaient les fous

Il restait muet. Vous paraissez content.

Mais encore par l'intermédiaire de certains verbes d'action ou de certains verbes passifs:

Il part furieux. Il vit heureux. Il sera regardé comme coupable.

Outre l'attribut du sujet, il y a l'attribut de l'objet direct, qui se trouve avec des verbes comme appeler, avoir, dire, choisir, connaître, consacrer, couronner, créer, croire, déclarer, élire, estimer, faire, juger, nommer, ordonner, proclamer, rendre, saluer...

Il a les yeux bleus. On m'élit roi, mon peuple m'aime.

L'attribut se construit le plus souvent directement; parfois il est introduit par une des prépositions de, en, pour, ou par la conjonction comme:

On l'a choisi pour chef. Il est considéré comme ennemi

Il fut traité d'ignorant.

L'attribut peut être exprimé par:

- un nom: La lumière est un don de ses mains.

- un pronom: Si j'étais vous

- un adjectif, un participe ou une locution adjectivale: Il tomba malade. Nous sommes à l'aise.

- un adverbe pris adjectivement: Ce début n'est pas mal.

- un infinitif: Partir, c'est mourir un peu.

- Une préposition: Le malheur est que cela ne t'intéresse peut-être pas

Place de l'attribut

L'attribut se place le plus souvent après le verbe. Quand on veut souligner la valeur de l'attribut, on le place parfois avant le verbe, en tête de la proposition, surtout en poésie:
Grande fut sa surprise.

Mots de liaison

Dans un grand nombre de cas, les éléments semblables d'une proposition, les compléments et les noms déterminatifs ne peuvent jouer leur rôle qu'à l'aide de certains termes de liaison, qui sont:

- 1° La conjonction qui relie l'un à l'autre deux éléments semblables d'une proposition, ou joint une proposition à une autre:
Cet élève est intelligent, mais paresseux /mais unit deux attributs/

Travailler avant qu'il soit trop tard /avant que unit deux propositions/

- 2° La préposition qui unit le complément au mot complété en marquant le rapport qui existe entre eux:
Obéir à la loi. Il part pour Rome.

Mots indépendants

On trouve parfois dans la proposition certains éléments qui ne déterminent ni ne complètent le sens d'aucun mot. Ce sont:

- 1° L'interjection: Ah! Tout doux! Laissez-moi---

- 2° Le mot mis en apostrophe: Donnez, riches! L'aumône est soeur de la prière.

- 3° Le pronom personnel expressif d'intérêt atténué:
Allons, curé, goûtez-moi ce kirsch-

- 4° La préposition simplement introductrice ou vide, ne marquant aucun rapport réel entre les mots qu'elle joint:
Rien de beau. Il aime à jouer.

- 5° Les gallicismes c'est...qui, c'est---que:
C'est moi qui suis Novák

La proposition au point de vue de son intégrité

Une proposition peut être complète ou incomplète.

Une proposition est complète lorsque tous les éléments de la pensée qu'elle exprime sont énoncés:

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Une proposition est incomplète ou elliptique lorsque l'usage ou le style, ou la syntaxe affective font que l'on n'exprime pas un ou plusieurs mots que l'esprit doit suppléer.

LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

On peut distinguer trois catégories de subordonnées, en se fondant à la fois sur la nature du mot auquel elles sont assimilables et sur la fonction qu'elles remplissent dans la phrase par rapport à la principale:

- 1° Les subordonnées substantives, assimilables à des noms et correspondant aux compléments d'objet ou aux compléments de l'adjectif ou de l'adverbe. Elles peuvent aussi être sujets, attributs ou termes complétifs d'un nom ou d'un pronom.
- 2° Les subordonnées adjectives ou relatives, assimilables à des adjectifs et correspondant aux compléments du nom ou du pronom.
- 3° Les subordonnées adverbiales ou circonstanciennes, assimilables à des adverbes et correspondant aux compléments circonstanciels.

Autre classification

Certains grammairiens fondent la classification des subordonnées uniquement sur la fonction qu'elles remplissent dans la phrase - classement syntaxique. D'après cela, on a des propositions sujets, des propositions attributs, des propositions compléments d'objet etc..

PROPOSITIONS SUBSTANTIVES

I. Les prop. substantives se rattachent à la principale:

1. Le plus souvent par la conj. que:
Il faut qu'on soit sincère
2. Par une des locutions conjonctives de ce que, à ce que, en ce que, sur ce que:
Madame tenait à ce que Jean partît avec François.
3. Par un mot interrogatif /pronom, adj., adverbe/ dans l'interrogation indirecte:
Dites-moi qui vous êtes, quel est votre nom, où vous allez, d'où vous venez, quand vous partez.
4. Par les relatifs qui, quoi, où employés absolument, ou par quiconque:
Écrive qui voudra.

II. Une proposition substantive peut être:

- 1° Sujet: D'où vient que vous sortez si vite?
- 2° Attribut: Sa plus grande joie est quand sa mère doit passer la journée en service.
- 3° Complément d'objet: Je sais qu'il a raison. Il possède de quoi payer
- 4° Terme complétif /peut préciser ou déterminer un nom ou un pronom: Le moment est venu que je vous mette au courant de la situation

III. Emploi du mode dans la proposition substantive

A. Propositions introduites par que /de ce que, à ce que/

1. Verbes impersonnels

a/ Après les verbes impers. et des locutions impers. qui marquent la possibilité, l'impossibilité, le doute, la négation, la nécessité, un mouvement de l'âme, on met le subjonctif dans la prop. substantive:

Il est possible, douteux, faux, que cela soit.

Mais!! Après : il n'est pas douteux /contestable, discutable etc./
il n'y a pas de doute, il ne fait pas de doute, il est hors de doute, il est sans doute, sans doute, nul doute, point de doute, c'est dommage, il est possible - on met dans la subord. introduite par que l'indicatif si l'on veut marquer la réalité du fait, et le conditionnel si le fait est hypothétique ou éventuel:

Il est hors de doute qu'il réussira. - Il n'est pas douteux qu'en changeant de méthode il réussira.

Après les verbes impers.: On met le subjonctif si le fait est simplement envisagé dans la pensée /c'est toujours si ces expressions sont employées dans les propositions négatives, interrogatives ou conditionnelles/:

Arrive-t-il qu'on le punisse?

On met l'indicatif si le fait est considéré dans sa réalité et le conditionnel si le fait est hypothétique ou éventuel:

Il arriva que je le rencontrai.

Il arrive qu'on souhaiterait changer de vie.

b/ Après les formes impersonnelles exprimant l'idée de certitude, de vraisemblance ou de résultat, telles que:

il est certain, sûr, évident, clair, vrai, probable, il s'en suit, il suit, il résulte....

on met dans la subordonnée introduite par que:

- l'indicatif quand on considère le fait dans sa réalité:

..... Il est sûr qu'il viendra

- le subjonctif si le fait est simplement envisagé dans la

pensée: Il n'est pas sûr qu'il vienne

- le conditionnel quand la proposition substantive exprime

..... un fait éventuel, hypothétique:

Il est certain qu'une autre méthode permettrait de réussir.

2. Verbes d'opinion ou de perception , après

admettre, affirmer, annoncer, apercevoir, apprendre, assurer, comprendre, convenir, crier, croire, déclarer, dire, douter, écrire, espérer, demeurer, tomber, juger, jurer, nier, penser, proclamer, promettre, savoir, sentir, soutenir, se souvenir, supposer, voir etc....

on met dans la subordonnée introduite par que

- l'indicatif : Croyez-vous que j'ai peur? /réalité/

- le subjonctif: Crois-tu donc que je sois comme le vent d'automne? /envisagé dans l'esprit, interrogation/

- le conditionnel: Je crois que vous auriez pu réussir /éventuel, hypothétique/

!!! "Je ne sache pas" veut toujours le subjonctif: Je ne sache pas qu'il parte.

"On dirait que" - ordinairement l'indicatif: On aurait dit que ma présence était attendue.

3. Verbes de volonté

accorder, aimer mieux, approuver, commander, consentir, défendre, désirer, dire, empêcher, entendre, ordonner, permettre, préférer, prier, rêver, tolérer, vouloir.....

exigent le subjonctif: Je désire qu'on obéisse.....

4. Verbes de sentiment

Après les verbes qui expriment un sentiment, un mouvement de l'âme: joie, douleur, surprise, crainte, regret, etc., on met généralement le subjonctif dans la subord. substantive. Le subjonctif s'emploie de même après des noms ou des adjectifs tels que: crainte, indignation, peur, regret, aise, heureux, triste, affligé, désolé, étonné, fâché, irrité, honteux, ravi, surpris...
Je regrette, je m'étonne, je me réjouis, je suis heureux qu'il ait fait cela.

B. Propositions non introduites par que /de ce que, à ce que/

a/ Après les formes impersonnelles, le verbe de la proposition substantive introduite par un mot interrogatif se met à l'indicatif quand le fait est envisagé dans sa réalité, au conditionnel quand le fait est éventuel:

Peu importe sur qui tombera le sort.

Peu importe comment vous iriez.

Il se met au subjonctif quand le fait est envisagé comme une simple conception de l'esprit et non comme une réalité:

Qu'importe à qui je sois?

PROPOSITIONS ADJECTIVES /RELATIVES/

f. Les propositions relatives sont introduites par un pronom relatif ou par un adverbe relatif: qui, que, quoi, lequel, dont, où:
Les dix heures qu'il a marché. C'est une chose dont je suis sûr.

II. Les propositions relatives, dont le rôle essentiel est de compléter l'antécédent un élément plus ou moins important quant au sens de la phrase.

1° Les relatives déterminatives précisent ou restreignent l'antécédent en y ajoutant un élément indispensable au sens:

Nous avons lu un roman qui est très curieux.

Les relatives déterminatives ne se séparent pas de l'antécédent par une virgule.

2° Les relatives explicatives ne servent jamais à restreindre l'antécédent; elles ajoutent à celui-ci quelque détail, quelque explication non indispensable; on pourrait les supprimer sans nuire essentiellement au sens de la phrase:

Son cocher, qui était ivre, s'en alla bientôt.

3° Les relatives attributives se rapportent tantôt au sujet, tantôt à l'objet directe de la principale. Ces propositions se rencontrent soit après les verbes être, rester, se trouver, se tenir, regarder, voir, rencontrer, surprendre = verbes de perception : Il est là-bas qui arrose /Je tam dole a zalévá/

4. Dans des phrases exclamatives se rencontrent des propositions relatives - sans aucun sens nettement caractérisé : on peut, en faisant abstraction du pronom relatif, les considérer comme indépendantes: Onze heures déjà! et ma tante qui n'arrive pas! / a teta nejde! /

III. Le verbe de la relative peut être au subjonctif, à l'indicatif, au conditionnel ou à l'infinitif.

a/ Subjonctif. Le verbe de la relative se met au subjonctif:

1° Quand on marque un but, à atteindre, une intention, une conséquence: On envoya un courrier qui annoncât la victoire /který by byl ohlásil.../

2° Quand l'antécédant contient un superlatif ou une expression de valeur analogue, formée au moyen des adjectifs seul, premier, dernier, unique, suprême: Voilà la seule solution dont on puisse être satisfait /...se kterým je možno být spokojen/.

3° Quand la relative dépend d'une proposition principale négative, dubitative, interrogative ou conditionnelle:

Il n'y a personne qui veuille nous accompagner /kdo by nás chtěl doprovodit/

b/ Indicatif. On emploie l'indicatif dans la relative toutes les fois qu'on exprime un fait dont on considère la certitude, la réalité: On envoya un courrier qui annonça la victoire /který ohlásil.../

c/ Conditionnel. Le verbe de la relative se met au conditionnel si l'on exprime un fait hypothétique, éventuel ou imaginaire: Nous cherchons quelqu'un qui pourrait diriger le camp des réfugiés /kdo by mohl vést.../

d/ Infinitif. Le verbe de la relative se met parfois à l'infinitif, sans sujet exprimé, quand il implique l'idée de pouvoir, devoir ou de falloir. La proposition relative est, dans ce cas, introduite, soit par l'adverbe relatif où, soit par un pronom relatif précédé d'une préposition: Il indique l'endroit où camper. /Označuje okolí, kde by se dalo tábořit/

IV. L'ordre des mots

Le sujet de la relative est ~~est~~ un substantif - il y a deux possibilités: l'ordre normal /Je connaissais bien la rue où ma tante habitait/

l'inversion /je connaissais bien la rue où habitait ma tante/.

/L'objet et le complément d'objet circonstanciel sont exprimés par des pronoms, pronoms adverbiaux...

Mais!!! Je connaissais la rue où ma tante tenait une petite boutique

/L'objet est exprimé par le substantif "une petite boutique/

PROPOSITIONS ADVERBIALES / ou CIRCONSTANCIELLES /

Les propositions circonstancielles marquent les circonstances de temps, de lieu, de cause, de but, de conséquence, d'opposition /ou de concession/, de condition, de comparaison. De là huit groupes principaux de circonstancielle: propositions temporelles, locatives, causales, finales, consécutives, d'opposition /concessives/, conditionnelles /hypothétiques/, comparatives.

1. Propositions TEMPORELLES

I. Les prop. temporelles sont introduites par une conjonction /ou locution conjonctive/ de temps indiquant que le fait exprimé par la principale est, relativement au fait subordonné:

- soit antérieur : avant que, d'ici à ce que, en attendant que jusqu'à ce que, jusqu'à tant que..
- soit simultané : quand, lorsque, au moment où, dans le moment où, pendant que, durant que, tandis que, en même temps que, à mesure que.....
- soit postérieur : après que, dès que, du moment que, aussitôt que, depuis que, quand, lorsque....

II. Le verbe de la proposition temporelle se met, selon les cas, à l'indicatif, au conditionnel ou au subjonctif:

L'indicatif - Les prop. temporelles qui indiquent la simultanéité ou la postériorité du fait exprimé par la principale marquent un fait présent ou passé par rapport au verbe principal, c'est-à-dire un fait réel ou regardé comme tel: par suite, elles se mettent à l'indicatif:

Quand nous aurons fini, nous partirons.

Conditionnel: - les prop. temp. indiquant la simultanéité ou la postériorité du fait exprimé par la principale se mettent au conditionnel quand elles marquent un fait éventuel:

Le recevriez-vous chaque fois qu'il viendrait?

Subjonctif - Les prop. temp. qui indiquent l'antériorité du fait exprimé par la principale marquent un fait futur par rapport au verbe principal, c'est-à-dire un fait envisagé non comme réel mais simplement conçu par l'esprit comme incertain: c'est pourquoi ces propositions se mettent au subjonctif:

J'irai le voir avant qu'il parte.

III. Propositions temporelles sans conjonction

La prop. temporelle n'est pas toujours introduite par une conjonction. Elle est parfois exprimée:

- 1° Par un infinitif: J'irai le voir avant de partir.
Après avoir chanté, il récita une fable.
- 2° Par un gérondif, qui doit se rapporter au sujet du verbe principal: Chemin faisant, il vit un chien.
- 3° Par un participe présent: Je l'ai vu lisant cette lettre.
- 4° Par un attribut placé en tête de la phrase, avec ellipse du verbe être et de son sujet /qui est le même que celui du verbe principal: Une fois parti, vous le regretterez. A peine arrivé, il écrivit une lettre.
- 5° Au moyen du subjonctif viene / souvent au sens du futur/ suivi de son sujet: Vienne l'été, le rossignol s'arrête.

2. Propositions LOCATIVES

Les propositions marquant le lieu s'introduisent par l'adverbe de lieu où /d'où, par où, jusqu'où/ employé comme conjonction.

/Certains grammairiens ne mentionnent pas, dans les subordinées circonstancielles, les prop. de lieu; ils rangent ces propositions de lieu parmi les propositions relatives/.

Emploi du mode

Le verbe de la proposition locative se met à l'indicatif ou au conditionnel, selon qu'on exprime un fait réel ou un fait éventuel:
Tu sais me frapper où je suis sensible.

3. Propositions CAUSALES

Les prop. qui expriment la cause sont introduites par une des conjonctions /ou locutions conjonctives/: comme, parce que, par cela que, puisque, attendu que, vu que, à cause que, d'autant que, dès lors que, du moment que, à preuve que, sous prétexte que, étant donné que, soi-disant que, non que.....

Emploi du mode

Le verbe de la prop. causale se met, selon le cas, à l'indicatif, au conditionnel, ou au subjonctif:

- a/ Indicatif. La proposition causale est presque toujours à l'indicatif parce qu'elle exprime généralement un fait réel:
Il ne peut pas venir parce qu'il a beaucoup de travail.
- b/ Conditionnel: la cause est présentée comme éventuelle:
Ne faites pas cela, parce que vous en éprouveriez les conséquences les plus fâcheuses.
- c/ Subjonctif: après les locutions causales négatives non que, non pas que, non point que, ce n'est pas que, faute que:
Il ne travaille pas beaucoup, non qu'il soit paresseux, mais qu'il est malade.

Propositions causales non introduites par une conjonction

Le rapport de causalité n'est pas toujours marqué au moyen d'une conjonction. Il s'exprime parfois:

- 1° Par un infinitif précédé de à, de, pour, à force de, sous le prétexte de, faute de....:
Sous prétexte de mener une enquête, il s'est offert un agréable voyage.
- 2° Par un gérondif ayant le même sujet que le verbe principal:
En parlant le français depuis son enfance, elle a pu apprendre cette langue.
- 3° Par un participe /présent ou passé/:
Il parlait peu, sachant peu de mots.
- 4° Par un simple adjectif ou un simple nom employés comme attribut:
Honteux de son échec, il n'osait se montrer.
- 5° Par l'adverbe tant ou tellement:
Il ne peut plus marcher, tellement il est faible.

4. Propositions FINALES

Les propositions indiquant le but sont introduites par les locutions conjonctives afin que, à cette fin que, à seul fin que, pour que, de crainte que, de peur que.....:

Je suis allé chez le médecin pour qu'il me fasse un certificat.

La proposition finale est souvent introduite par que employé

pour éviter la répétition d'une conjonction de but:

Je t'écris pour que tu sois informé et tu puisses venir.

La proposition finale exprime un fait envisagé, non comme une réalité, mais comme une conception de l'esprit, c'est pourquoi elle se met toujours au subjonctif: Je vous accompagnerai de peur que vous ne vous perdiez pas.

La proposition finale n'est pas toujours introduite par une conjonction, elle peut être exprimée par un infinitif précédé de pour, afin de, en vue de, dans l'intention de, à l'effet de, dans le but de, dans la crainte de, de crainte de, de peur de.., ou par un infinitif pur après les verbes de mouvement: j'envoie mon ami s'informer.

5. Propositions CONSÉCUTIVES

Les propositions consécutives s'introduisent au moyen des locutions conjonctives : de manière que, de telle manière que, de façon que, de telle façon que, de sorte que, de telle sorte que, tant que, si bien que, si....que, à ce point que, à tel point que tellement que, tel que

Emploi du mode

Le verbe de la proposition consécutive se met:

- a/ A l'indicatif quand la conséquence est présentée comme un résultat pur et simple, comme un fait réel:
L'enfant a crié de telle manière que nous avons eu peur.
- b/ Au conditionnel quand la conséquence est présentée comme éventuelle:
Tout s'est passé de telle manière que les plus difficiles seraient contents.
- c/ Au subjonctif quand la conséquence est considérée comme une intention, comme un but à atteindre; la proposition consécutive implique alors une idée de finalité:
Faites les choses de manière que chacun soit content

Propositions consécutives non introduites par une conjonction

La prop. consécutive n'est pas nécessairement amenée par une locution conjonctive, elle peut aussi être exprimée par un infinitif précédé d'une des expressions : de manière à, de façon à, jusqu'à, en sorte de, assez pour, suffisamment pour....:

Votre fils est assez intelligent pour le comprendre.

6. Propositions d'OPPOSITION /CONCESSIVES/

Les prop. d'opposition peuvent être introduites

- 1° Par les conjonctions ou locutions conjonctives:
alors que alors même que au lieu que bien que encore que
loin que bien loin que malgré que même si si même quand
quand même quoique si tandis que
- 2° Par les locutions à la fois adverbiales et conjonctives si...que, tout...que, pour... que

3° Par les locutions pronominales qui que, quoi que, quel que, quel-
-queque, quelque chose que, qui que ce soit qui...

4° Parfois par la simple conjonction que, au moyen de laquelle on
énonce/en tête de la phrase, obligatoirement/ une concession

Emploi du mode
.....

Le verbe de la proposition d'opposition se met:

a/ au subjonctif dans la plupart des cas, même, d'une manière générale,
quand il s'agit d'un fait réel:

Il était généreux, quoiqu'il fût économe.

b/ au conditionnel - après quand, quand même, alors même que... si la
subordonnée exprime un fait éventuel

c/ à l'indicatif après même si, si même, si, excepté si, sauf si

Propositions d'opposition non introduites par une conjonction:
.....

La proposition d'opposition n'est pas toujours introduite par une
conjonction. Elle peut être exprimée:

1° Par un infinitif précédé de au lieu de, bien loin de, pour ... :

Pour être prince, madame, on n'est pas moins homme

/Ačkoli je princem.. není proto méně člověkem/

2° Par un participe /présent ou passé/:

Vous l'avez fait sachant bien que la chose était défendue

/udělal jste to, ačkoli jste věděl, že je to zakázáno/

7. Propositions CONDITIONNELLES ou HYPOTHÉTIQUES

I. Mots subordonnants
.....

Les prop. de condition et de supposition sont introduites par
les conjonctions ou locutions conjonctives:

au cas où.. dans le cas où.. pour le cas où...au cas que.. en cas
que.. à /la/ condition que.. sous/la/ condition que.. à moins que
en admettant que .. supposé que.. pour peu que.. pourvu que..
selon que ... ou /que/.. si soit que ...soit que soit que...
ou que

II. Emploi du mode
.....

A. propositions introduites par si:

Pour l'ensemble de la phrase conditionnelle, il y a lieu de
considérer les trois cas suivants:

1° Hypothèse pure et simple - dans ce cas, la principale comme

la subordonnée ont leur verbe à l'indicatif /=jestliže, -li/
Je reste à la maison s'il pleut.

Attention!! S'il pleut demain, je ne sortirai pas
/Bude-li zítra pršet, nepůjdu ven/

2° Potentiel - la principale se met au conditionnel présent,

la subordonnée à l'imparfait de l'indicatif
S'il pouvait, il le ferait

/ Dans ce cas, la prop. condit. exprime un fait futur que l'on
considère comme éventuel ou comme imaginaire/

3° Irréel - La proposition conditionnelle exprime un fait présent
 la princ. se met au conditionnel prés., la subordonnée
 à l'imparfait de l'indic.:
 Si tu admettais cette opinion, tu aurais tort.
 La prop. condit. exprime un fait passé :
 la principale au conditionnel passé, la subordonnée
 au plus-que-parfait de l'indicatif:
 Si /l'an dernier/ tu avais admis cette opinion, tu
 aurais eu tort.

Remarque: Après si marquant un fait irréel dans le passé, la
 langue littéraire peut mettre, dans la subord, et
 dans la principale, ou dans l'une des propositions
 seulement, le plus-que-parfait du subj., équivalant
 , dans la subord., au plus-que-parfait de l'indic.
 et dans la principale au condit. passé: On peut donc
 avoir les tours:

- Si j'avais cherché, j'aurais trouvé
- Si j'eusse cherché, j'eusse trouvé
- Si j'avais cherché, j'eusse trouvé
- Si j'eusse cherché, j'aurais trouvé

Pour éviter la répétition de si, on met que + subj.:
 Si je suis à la campagne et qu'il fasse beau,
 je me lève très tôt.

B. Propositions conditionnelles introduites par une conjonction
 autre que si,

- le verbe se met ordinairement au conditionnel

après au cas où dans le cas où, pour le cas où

Au cas où une complication se produirait, faites-moi venir-

- d'une manière générale, le verbe se met au subj.
 après: à la condition que, sous la condition que,
 Je vous donne cet argent à condition que vous
 partiez demain

- à l'indicatif futur surtout quand la condition
 est présentée d'une façon tranchante /nesmlouvavj/
 Je vous donne cet argent à condition que vous
 partirez demain.

III. Propositions conditionnelles non introduites par une conjonction

La prop. condit. n'est pas toujours introduite par une conjonction.

Elle peut être exprimée:

- a/ par un infinitif précédé de à, de, à moins de, à moins que de,
 à condition de:
 A travailler régulièrement, vous ferez des progrès
- b/ par un participe présent: Il ne pourra faire du sport qu'étant
 parfaitement guéri.
- c/ par un gérondif: En travaillant régulièrement, vous ferez des
 progrès.

8. Propositions COMPARATIVES

Elles sont introduites par: comme, ainsi que, de même que, autant
 que, autre chose que, d'autant plus que
 de même que, même que, meilleur que...

Le verbe de la proposition comparative se met

a/ généralement à l'indicatif: Paul travaille autant qu'il /le/ peut
/.práceje, co může/

b/ au conditionnel quand la proposition comparative exprime un fait
éventuel, hypothétique: Il vous traite comme il traite-
rait son propre fils.

Remarque: Pour autant que se construit avec l'indicatif ou avec
le conditionnel, ou avec le subj., selon le sens:
autant que je sache - pokud vím

Dans la subordonnée de comparaison, quand le sujet n'est pas
le même que celui de la principale, on peut faire l'ellipse du
verbe: M. Blanc est venu de même que sa femme.

Quelque fois que est supprimé et les expressions: autant, tant,
tel se répètent: Tel travail, tel salaire.

Autres propositions circonstancielles

Des propositions qui marquent l'addition/vedl. v. doplňovací/:

Elles s'introduisent par outre que, qui se construit avec l'indi-
catif ou le conditionnel, suivant le sens:

Outre qu'il est rentré très tard, il a réveillé presque tous
ses amis. /Kromě toho, že se vrátil velice pozdě, probudil
skoro všechny své přátele./

Des propositions qui marquent la restriction /vedl. v. výjimečné/

- on les introduit par excepté que, sauf que, hormis que, hors que...

qui sont suivis de l'indicatif ou le conditionnel, selon le sens:

Les trois tours sont corrects, sauf que /excepté que, si
ce n'est que/ le premier est plus courant que les deux au-

/Všechny tři obraty jsou správné, až na to, že ^{tres} první z
nich je běžnější než oba ostatní/

CORRESPONDANCE DES TEMPS

Il sait -ví	que	je viens	že přicházím
Il faut qu'il sache		je suis venu	že jsem přišel
musí vědět		je vins	že jsem přišel
Sache véz!		je venais	že jsem přicházival
Sachant véda		je viendrai	že přijdu
Il saura bude vědět		je viendrais	že bych přišel
Il saurait věděl by	/si j'avais le temps/	je serais venu /si.../	že bych byl při- šel

Il savait věděl	que	je venais	že přicházím
Il sut věděl		j'étais venu	že jsem přišel, přichá- zival
Il a su věděl		je viendrai	že přijdu
Il avait su věděl		je viendrais si j'avais le temps	
Il saurait věděl by		je serais ^{prišel} venu, si byl bych	bych přišel
Il aurait su byl by věděl		je serais revenu avant minuit	že se zpět vrátím/budu zpět/ před půlnocí

CONCORDANCE DES TEMPS AU SUBJONCTIF

1. La simultanéité

Je crois qu'il le sait
Je doute qu'il le sache

Myslím, že to ví / à l'indic./
Pochybuji, že to ví/au subj./

2. L'antériorité

Jè crois qu'il l'a su
Je doute qu'il l'ait su

Myslím, že se to dozvěděl
Pochybuji, že se to dověděl

3. Postériorité

Je crois qu'il le saura
Je doute qu'il le sache
/demain/

Myslím, že to bude vědět /že se
to doví/
Pochybuji, že to bude vědět /zí-
ra/.

Pour le cas d'un temps passé dans la principale:

1. La simultanéité

Je croyais qu'il le savait
Je doutais qu'il le sût

Myslel jsem, že to ví
Pochyboval jsem, že to ví

2. L'antériorité

Je croyais qu'il l'avais su
+ Je doutais qu'il l'eût su

Myslel jsem, že se to dověděl
Pochyboval jsem, že se to dověděl.

3. La postériorité

Je croyais qu'il le saurait

Myslel jsem, že to bude vědět
že se to doví

+ Je doutais qu'il le sût / le
lendemain/

Pochyboval jsem, že to bude vědět
/druhý den/

+ Le subj. de l'imparfait et celui de plus-que-parfait appartiennent à la langue littéraire. On les remplace par le subj. présent et le subj. du passé comp. :

Je doutais qu'il le sache
Je doutais qu'il l'ait su.

LE DISCOURS INDIRECT

Le discours direct X le discours indirect

Le discours direct reproduit textuellement les paroles dites: c'est le discours cité par le narrateur.

Avant son départ, il y a huit jours, Jean m'a dit: "Hier, j'ai terminé mon travail, maintenant je veux me reposer un peu, et demain matin, je vais partir pour quinze jours à la montagne."

Le discours indirect rapporte les paroles prononcées indirectement; c'est le discours raconté:

Avant son départ, il y a huit jours, Jean m'a dit que la veille, il avait terminé son travail, pour que pour l'instant, il voulait se reposer un peu et que, le lendemain matin, il allait partir pour quinze jours à la montagne.